

Maître Karym FELLAH,

Associé de la SCP REGNIER-SERRE- FLEURIER-FELLAH-GODARD ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS,

demeurant 9 Boulevard Maupéou, 89100 SENS,

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice de Sens

LE MARDI 13 OCTOBRE 2026 à 11 heures 00

Un immeuble à usage d'habitation sis sur la commune de JOIGNY (89300), 1 rue Jean Chéreau, la parcelle cadastrée section AE 176 pour 57 ca, comprenant 3 appartements.

MISE A PRIX :

25.000,00€
(VINGT CINQ MILLE EUROS)

Il sera aux requête, poursuites et diligences de :

La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, Société anonyme au capital de 262 391 274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 382 506 079 dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS (France), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant avocat postulant, **Maître Karym FELLAH**, associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS, demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS,

Ayant pour avocat plaçant, **La SCP JOUANNEAU-PALACCI**, Avocat au Barreau de la Drôme, demeurant 41 rue du Jeu de Paume - 26000 VALENCE

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Procédé le Mardi 13 Octobre 2026 à 11 heures 00 l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Sens, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit ;

DESIGNATION

Un immeuble à usage d'habitation sis sur la commune de JOIGNY (89300), 1 rue Jean Chéreau, la parcelle cadastrée section AE 176 pour 57 ca, comprenant 3 appartements.

MISE A PRIX :

25.000,00€
(VINGT CINQ MILLE EUROS).

Outre les charges et conditions indiquées au cahier des charges dressé par **Maître Karym FELLAH**, associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS, demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de de Sens. Les enchères seront reçues par Ministère d'Avocat seulement.

VISITE

Visite sur place le mardi 29/09/2026 de 10h00 à 11h00, organisée par SELARL Philippe LEGOUGE – Joan GERARD, commissaire de Justice à SENS (89).

CONSIGNATION

Toute personne intéressée devra remettre au conseil de son choix un chèque certifié établi à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de mise à prix, avec un minimum de 3000 euros, ou une caution bancaire.

Signé : **Maître Karym FELLAH**

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au cabinet de Maître Karym FELLAH, associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS, demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de la Sens pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, ou au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de de Sens où le cahier des charges est déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.